

# Pratiques pour lever les fatalités

à l'école, avec les familles, dans le quartier

Jacques BERNARDIN  
Président du GFEN

**E**n préalable, en votre nom, je tiens à remercier la direction de l'IUT et l'Université Paris VIII d'avoir accepté de nous accueillir dans ses locaux ; l'OZP et le Café Pédagogique pour leur fidèle partenariat, l'annonce et l'écho de ces Rencontres ; la Mairie de Saint-Denis et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis pour leur soutien.

**David Prout**, élu chargé de l'Enseignement à la Mairie de Saint-Denis, s'excuse de ne pouvoir assurer l'ouverture cette année, pris par d'autres obligations, tout comme **Emmanuel Constant**, vice-président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis en charge de l'Éducation. Toutefois, plusieurs responsables de ces collectivités sont présents et participeront à nos travaux...

Pourquoi ce thème ? Il s'inscrit dans un contexte marqué par la parution de plusieurs textes officiels qui convergent vers des objectifs renouvelés pour l'éducation, mais aussi par la production de deux rapports sur la grande pauvreté rappelant l'exigence d'une égale ambition pour tous, tout en développant les conditions politiques, institutionnelles, organisationnelles et pédagogiques pour réaliser cette mutation. Arrêtons-nous un bref instant sur ce qui ouvre la perspective d'un nouvel horizon pour l'École.

## An 4 de la Refondation... les textes officiels sont parus

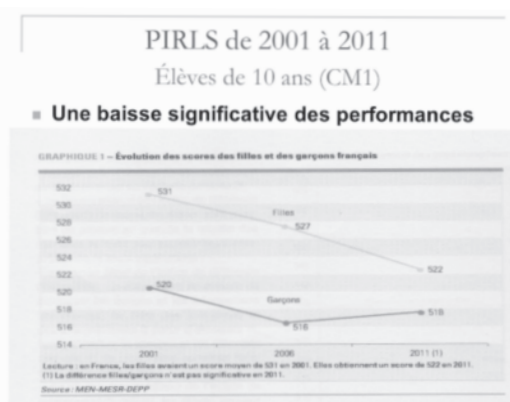
Nous disposons désormais de textes cadres : la loi d'orientation (juillet 2013), le Référentiel pour l'éducation prioritaire (janvier 2014), le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (avril 2015), les nouveaux programmes

pour l'école maternelle (26 mars 2015, en vigueur depuis la rentrée de sept. 2015), ainsi que des cycles 2, 3 et 4 parus au B.O du 26 nov. 2015 et applicables à la prochaine rentrée de septembre 2016.

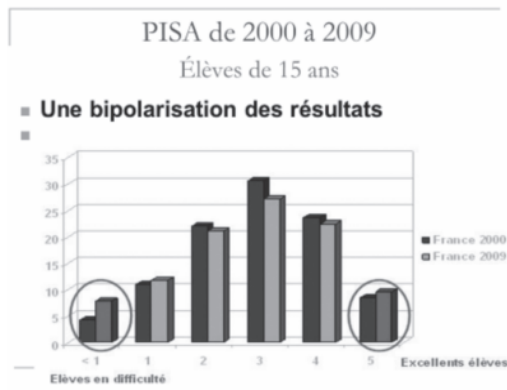
Au-delà de **la lettre** – résultant d'un consensus entre les divers acteurs de l'école et dont on pourrait toujours discuter les détails – nous en salvons **l'esprit**. C'est une promesse d'école :

- réhabilitée dans sa **fonction formative et socio-politique** (le socle commun vise à former la personne et le citoyen), choix dont les événements tragiques de 2015 ont montré l'importance et en réactualisent la primauté, dans une société fragmentée et clivée ;

- la promesse d'une école plus juste, **moins sélective**. On sait en effet que les écarts se sont accrus en 10 ans, ainsi qu'en témoignent les évaluations CEDRE, PIRLS et PISA.



\* PIRLS (2001/2011) : pour les élèves de 11 ans, on constate une baisse moyenne de 5 points en dix ans (525 > 520), et une sur représentation des élèves français dans le décile des plus faibles (32 % contre 25 % dans l'OCDE).

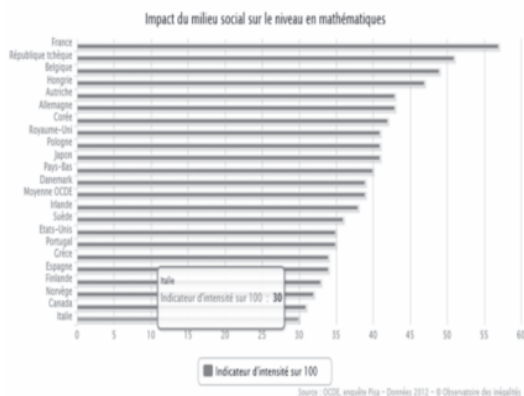


\* PISA (2000/2009) : en dix ans, on constate un recul des résultats avec un creusement des écarts entre élèves en réussite et élèves fragiles. Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant de faibles compétences en français est passé de 15 % à 20 %, en mathématiques de 16,6 % à 22,5.

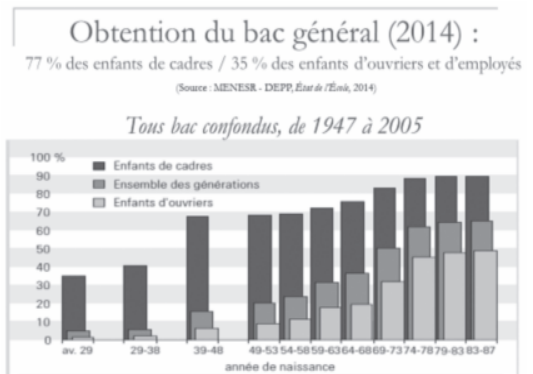
- ... et d'une école qui soit **moins ségrégative**. Selon plusieurs indicateurs comparatifs, la France apparaît en effet championne de la reproduction des inégalités<sup>1</sup>...



\* Retard scolaire à l'entrée 6e : moins de 4 % des élèves issus des CS favorisées, mais plus de 20 % des élèves des CS défavorisées (INSEE 2011).



\* Selon l'OCDE, la France est l'un des pays où le milieu social influe le plus sur le niveau scolaire (cf. résultats mathématiques – PISA 2012).



\* Le Bac général : obtenu par 77 % des enfants de cadres supérieurs, par 35 % des enfants d'ouvriers et d'employés (DEPP, État de l'École 2014).

## La ségrégation scolaire en question

Deux rapports, parus simultanément en mai 2015, ont alimenté la réflexion sur l'école en prenant à bras-le-corps la violence des inégalités devant l'éducation : celui de Jean-Paul Delahaye (*Grande pauvreté et réussite scolaire. Le choix de la solidarité pour la réussite scolaire*) et l'Avis du CESE (*Une école de la réussite pour tous*), dont Marie-Aleth Gard - que nous avons l'honneur d'accueillir - a été rapporteure au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication.

Repenser l'école pour qu'elle parle à ceux qui en sont les plus éloignés, cela profite à tous ! C'est la leçon des comparaisons internationales. La mixité sociale et scolaire, la suppression du redoublement étaient évoqués par les travaux de Nathalie Mons<sup>2</sup>. Modifier les périmètres scolaires et la composition des classes, en finir avec l'évaluation sélective, travailler en équipe, développer la formation au service de la transformation des pratiques, dont l'héritage élitiste perdure : tout cela est réaffirmé. Tout comme la nécessité de concentrer les moyens là où la ségrégation est la plus forte, c'est l'ambition de la politique de l'éducation prioritaire. Toutefois, celle-ci n'a pas vocation à rester une enclave spécifique.

Pour nous, l'éducation prioritaire déborde les territoires où elle est administrativement circonscrite, elle s'invite dans chaque classe où des élèves perdent pied...

<sup>1</sup> Christian Baudelot, Roger Establet, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*. La République des Idées / Seuil, 2009.

<sup>2</sup> Nathalie Mons, *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?* PUF, nov. 2007.

## Après le temps des écrits, vient celui des pratiques

Si ces textes sont éminemment importants pour orienter l'action et donner une nouvelle impulsion éducative, chacun sait combien il y a loin de la coupe aux lèvres, et combien est aigu le problème de la formation.

En tant que mouvement pédagogique, nous n'avons pas attendu les textes pour prospecter des pratiques à la hauteur de ces ambitions... et nous ne sommes pas seuls.

Le moment est venu de les mettre en partage et de les promouvoir, aux côtés de nos partenaires, qu'ils soient collectivités locales ou territoriales, syndicats enseignants, associations de personnels spécialisés, mouvements d'éducation populaire, associations de parents ou structure d'accompagnement...

Ces rencontres ont eu la volonté de prendre en compte la pluralité des espaces éducatifs, de l'école au quartier en passant par la famille. Plusieurs invités apporteront leur éclairage :

- **Rémi Bonasio**, qui a creusé l'épineux dossier du travail du soir, interface école/famille faisant l'objet de bien des malentendus ;

- **Jean-Yves Rochex**, qui a beaucoup travaillé sur les politiques d'éducation prioritaire, exploré les tensions subjectives de ceux qui – n'en partageant pas les codes – se confrontent à l'univers scolaire et, plus récemment au sein du réseau RESEIDA, qui a travaillé sur les pratiques enseignantes et leurs incidences différentielles sur la réussite des élèves ;

- **Marie-Aleth Grard**, Vice-présidente d'ATD Quart-Monde, qui a accompagné, coordonné et rapporté le travail de la Commission du CESE... qui a très aimablement accepté d'en témoigner en ouverture de ces Rencontres. ◆

